Fiche de données de sécurité Dacite

Section 1. Identification

Identificateur SGH du produit	:	Dacite
Autres moyens d'identification	:	

- Nova Scotia
  0.025 P J P ,
- Ontario (O. Reg 490/09; and O. Reg. 833)
  0.1 P J P ,
- Prince Edward Island
  0.025 P J P ,
- Quebec (Règlement sur la OHS, Chapitre S-2.1, r. 13)
  0.1 P J P ,
- Saskatchewan (Règlementatio n OHS)
  0.05 P J P ,

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit est stable et non réactif dans des

Section 12. Informations écologiques

Écotoxicité

Aucun effet nocif sur les organismes aquatiques n’est attendu. Les rejets de poussière de dacite et de fines dans les cours d’eau peuvent augmeu.76 Tm1(no)13.7 (ci)3.6 (7 Tw -60.7 (ci)3.6 (t)17.4 (e et)3.3 (de)13.7 ( )-13.7 (f)3.3 (i)1-j6 Tm1(no0.2999411)13.72999411) ( )-13.7 (c 0 T4( )-2

SARA 311/312

Classification : Danger différé (chronique) pour la santé

Avis au lecteur

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité ont pour objectif de fournir un résumé utile des dangers de la dacite couramment utilisée. Toutefois, elle ne peut prévoir ni fournir toutes les informations qui pourraient être nécessaires pour toutes les situations. Les utilisateurs inexpérimentés du produit doivent être formés de façon appropriée avant son utilisation. Plus précisément, les données rassemblées dans cette fiche n'abordent pas les dangers que peuvent présenter d'autres matériaux mélangés à de la dacite pour obtenir des produits de dacite. Les utilisateurs doivent consulter d'autres fiches de données de sécurité pertinentes avant7 (nt)17.4 (7 (nt)17.4 (i)17)16.1 (C2se)Tj 0-1